



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

Date et heure : le 18.05.22, 19h30

Lieu de la séance : salle des maîtres-se-s de Pierrefleur

Présent-e-s :

Quart parent

- Myriam Charollais
- Mélanie Métral
- Emilie Perrenoud
- Christiane Zimmitti
- Charlène Shala

Quart politique

- /

Quart associatif

- Evelyne Dommen, association de Maison de Quartier du Désert
- Nicole Reynard Gaspoz, APEMS Pierrefleur

Quart professionnel

- Muriel Burnand, enseignante
- Fanny Schuler, enseignante
- Sébastien Nater, directeur

Excusé-e-s/absent-e-s :

Quart parent

- Maïla Kocher

Quart politique

- Céline Dind
- Alice Girardet, conseillère communale

Quart associatif

- /

Quart professionnel

- Ghislaine Vittoz, doyenne
- Noémie Martini, enseignante

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 31 mars 2022
3. Actualités de l'école - Répartition dans les établissements rentrée 22 : réactions de parents
4. Rénovation du préau de Pierrefleur : état des lieux, rappel des propositions du 31 mars, projet de recherche UNIL « Préaux en tous genres »
5. Soirée écrans du 8 juin : organisation, communication aux parents
6. Projets 21-22 : discussion, priorisation, choix des projets, organisation de la mise en œuvre
 - Suite du projet « Sécurité sur le chemin de l'école » : vidéos d'information : état des lieux, compléments par le délégué piétons, diffusion
 - Information aux parents sur le harcèlement : idées issues de la journée pédagogique
 - Présentation du jeu avec les cartes Pokémon
 - Autres idées possibles !
7. Bonbons aux récréations
8. Nouvelle organisation des DAC
9. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
10. Prochaine séance : 7 juin ?
11. Divers et propositions individuelles
 - Plume décolle version papier ?
 - Projet soutien des commissions de l'APE Vaud
 - Soirée des 1-2P
 - Groupe What's app Commission

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 31.03.22

Le PV du 31 mars dernier est adopté.

3. Actualités de l'école

Les réunions 360° avancent et aboutissent à des projets concrets.

Beaucoup de ressources dans les classes mais beaucoup d'intervenants donc réunion de la direction pour faire la répartition au mieux pour l'année prochaine en prenant en compte ce point-là.

Changement du chef du département donc qu'en est-il du 360 ? On ne sait pas encore. Mais au niveau de Pierrefleur, on continue car cela a permis de mettre des projets en place → on continue la démarche.

École du numérique : On arrive au bout des formations des enseignants. Réflexion pour équiper les salles de classes de manière moderne et numérique.

Affichage Numérique : dépense financière ? dépense énergétique ?

Il s'agit de l'éducation au numérique → le but n'est pas que les élèves passent des heures et des heures devant les écrans mais c'est vraiment à réfléchir de manière intelligente et pédagogique. Il y a aussi des activités en débranché, qui ont pour but de comprendre comment fonctionne une machine, un robot ... Les élèves en auront besoin dans leur vie et le numérique fait partie de leur vie quotidienne donc c'est important d'inclure l'éducation au numérique dans l'école.

Période compliquée sur Pierrefleur : période un peu compliquée surtout chez les 5-6P de Pierrefleur : bagarres, mots et gestes de violence. Beaucoup de temps et d'énergie pour voir les élèves, mettre en place des suivis thérapeutiques, sanctionner, etc. On veut que le climat reste serein.

Année prochaine : les enseignants ont déjà reçu la répartition pour l'an prochain. Pas de poste au concours cette année (pas de départ à la retraite). On garde donc la même équipe de professionnels.

Soucis entre les locaux et les effectifs : le premier bâtiment des Plaines-du-Loup et le deuxième (2028) correspondent à la population des Plaines-du-Loup mais la population du reste du quartier augmente considérablement.

Les futurs habitants des Plaines-du-Loup vont être provisoirement scolarisés au Vieux-Moulin car ce collège a des locaux et des multi-âges : donc plus facile d'amortir cette arrivée conséquente. Groupe de travail pour planifier la répartition des établissements avec les quartiers qui explosent. Réflexion sur l'organisation (très complexe) → 1-6 / 7-11 ou 1-11 ?

École des Plaines-du-Loup annoncée octobre 2023 – mais sûrement début 2024 → on devra réfléchir encore à ce moment-là pour la répartition des élèves car l'école ouvre en milieu d'année scolaire.

Manque de locaux sur Pierrefleur : Sur Pierrefleur, on n'a pas de local de réserve. Prévision de 20 élèves par classe de 1-2P → effectifs élevés. Futurs 3P → effectifs élevés aussi. On ne pouvait donc pas enclasser tous les élèves sur Pierrefleur. Beaulieu ayant une baisse démographique, tous les élèves qui sont proches de Beaulieu, et qui n'ont pas de frères et sœurs à Pierrefleur, vont être enclassés à Beaulieu.

Pour 2030, il manquera 12 salles de classes.

APEMS pour l'année prochaine : enfants qui iront à Beaulieu iraient au parascolaire des Bergières (1-2P).

Question des égalités de genre : Groupe d'enseignants qui travaille sur le sujet et qui a beaucoup de projets auprès des enfants

4. Rénovation du préau de Pierrefleur

Cf. Mail de Noémie ci-dessous.

« Préaux en tous genres »

Trop tard pour inclure le préau de Pierrefleur pour une comparaison avant/après dans le cadre de l'étude. Mais la responsable est disposée à venir une fois pour présenter les résultats de cette étude et nous dire s'il est possible d'envisager quelque chose pour faire vivre le préau comme il faut. Le préau des Bergières a été choisi car il y a uniquement des petits (2P) : il y a des observations pour voir à quoi les élèves jouent au quotidien, quel type de relations ils ont ? etc. ...

5. Soirée du 8 juin, écrans :

Commission d'établissement de Beaulieu organise une conférence avec Niels Weber sur les écrans pour les 4-10 ans le 8 juin à 19h30 à l'aula des Bergières et a demandé aux autres commissions si elles étaient intéressées à se joindre à Beaulieu. Cela représente des coups de main pour l'organisation et un partage des frais. Tout le monde a accepté, par mail (cf. mail Myriam ci-dessous).

7. Projets

Vidéos : On attend la validation du délégué piéton avant de mettre les QRcode avec le lien sur les vidéos dans l'agenda.

Rajouter à la fin des vidéos : « projet de la commission d'établissement », avec le LOGO.

Soirée parents sur l'égalité et la lutte contre le harcèlement : On attend la rentrée. Les conférencières (Jennifer Lugon) sont en train d'y réfléchir.

Pokémon : En attente de la réponse du champion afin d'y réfléchir à nouveau l'an prochain.

8. Bonbons à la récréation

Cela devient une monnaie d'échange, et cela crée des conflits. Est-ce possible de les interdire ? Certains enseignants ont fait des lettres eux-mêmes pour interdire les bonbons ou les cartes Pokémon. Chaque enseignant met du bon sens dans sa dynamique. C'est quand les problèmes arrivent que l'enseignant réfléchit à une solution avec sa classe.

Pas le rôle du directeur de faire un courrier aux parents, de faire l'éducation des parents.

Courrier de la commission d'établissement ?

9. Nouvelle organisation des DAC.

Le Service des écoles a mis en consultation le projet de document pour informer les parents de la nouvelle organisation des DAC.

Eléments soulevés : mettre plus clairement le fait que les 5-6P seront libérés dès la fin de leurs devoirs ; mettre en évidence les changements par rapport à l'actuel.

Chacun donne son avis avant le 31 mai.

10. Prochaine réunion

Attention la réunion du 7 juin est annulée. Un Doodle sera proposé pour décider d'une autre date avec un cadre un peu plus convivial pour la fin de l'année.

11. Divers

La Plume décolle version papier ?

QRcode pas pratique pour les élèves et les familles : préférence pour la version papier.

Question de budget → Possibilité de financer par la commission ? A rediscuter.

Autre solution : version papier à faire circuler chez les élèves ?

M. Nater se renseigne sur les coûts.

Projet de soutien des commissions de l'APE-Vaud

Informations suivront

Soirée lausannoise des futurs 1-2P

- Présentation avec un film qui montre des moments de matinée d'élève de 1P dans deux classes différentes.
- Directeurs qui parlent des attentes des 1-2P et comment les parents peuvent préparer au mieux les élèves.
- M. Payot parle des prestations communales.
- Aussi parascolaire, pedibus, accueil de parents étrangers.
- Voir pour être présents l'année prochaine (annoncée *8 mai à 18h30 et 20h*).

Groupe What's App de la commission

Tout le monde est ok. Attention, utiliser les numéros de portable des professionnels de l'établissement uniquement pour la commission. Myriam collecte les numéros manquants.

ANNEXE 1 : Mail de Noémie.

Mail de Mme Rocca :

- Eclairages : l'éclairage est très faible, voire inexistant du côté des pavillons bleu et violet. Une amélioration est-elle prévue ? **Le Service des écoles réalisera cette étude d'éclairage et nous nous coordonnerons avec le Service des parcs (SPADOM) pour le choix des lampadaires, mais je ne peux pas garantir pour le moment que nous pourrons installer les lampadaires en même temps que l'inauguration de la cour de récréation.**
- Poubelles : dans l'optique d'accueillir des familles/infrastructures extrascolaires, une augmentation du volume des poubelles est-elle envisagée ? De plus, serait-il possible de compléter la station de tri en bas des escaliers donnant sur le chemin de Pierrefleur en ajoutant le verre ? **De nouvelles poubelles de recyclage seront en effet installées. En ce qui concerne l'achèvement des poubelles sur le chemin de Boisy, je vais vérifier que ces poubelles ne sont pas prises en charge par le Service de nettoyage urbain.**
- Une source d'eau est-elle prévue ? (demande des familles qui viendraient en dehors des heures d'école) **Non, la création d'une source n'est pas prévue. C'est une très bonne idée, alors peut-être que cela pourrait être un projet pour l'avenir.**
- Mobilier : l'idéal serait d'avoir deux tables rondes dans la cour "ronde" et deux ou trois tables rectangulaire réparties dans les cours nord et sud, dont une ou deux adapté(s) aux petits et une ou deux plus grande(s). **Je prends note de cette demande. C'est le Service des écoles qui finance le mobilier, nous ne pourrons peut-être pas répondre à toute votre demande dans un premier temps, mais nous pourrons le faire par étapes.**
- Inauguration : quand aura lieu le "coupage de ruban" et est-il possible d'envisager une invitation élargie ? Nous réfléchissons comment inaugurer la cour avec les parents/professionnel·les de l'école et nous nous demandons si cela pouvait être fait à cette occasion. **Je ne peux pas répondre à cette question. Je vais le soulever en interne.**

Enfin, une personne a proposé que l'école réalise avec les élèves un panneau, en plus du panneau officiel de la ville, qui expliquerait avec des mots d'enfants l'importance de prendre soin de ce lieu. **Je pense que c'est une bonne idée. Je vais soulever la question ici en interne.**

ANNEXE 2 : Mail de Myriam.

Bonsoir,

J'ai eu un contact avec le président de la commission d'établissement de Beaulieu, qui organise le **8 juin prochain, dès 19h30, à l'aula des Bergières, une conférence de [Nils Weber](#) : "Ni flic ni doudou ; la place des écrans chez les 4-10 ans"**. (Donc l'adaptation 1P-6P de la conférence liée à la campagne écrans 7P-11e dont nous avons parlé les dernières fois).

Il a fait un appel aux autres commissions d'établissement pour savoir si l'une ou l'autre souhaiterait s'associer à l'événement. Comme nous sommes voisins et que la conférence aura lieu aux Bergières, j'ai proposé de vous soumettre la question.

Concrètement, cela consisterait surtout à partager les frais (les 800.- de la conférence + quelques suppléments pour la verrée qui suit seraient donc répartis en un peu plus que 2x 400.-; pour rappel nous disposons de CHF 1000.- par commission, par année civile, pour nos activités) et peut-être un peu de logistique, mais le plus gros est fait par Beaulieu.

Et naturellement, diffuser l'information par voie de flyer, en cours de préparation par la commission de Beaulieu, mais sur lequel figurerait aussi, le cas échéant, notre commission.

Le descriptif est le suivant: «Si les enfants donnent très vite l'impression qu'ils savent utiliser les outils numériques (smartphones, tablettes, jeux vidéo, etc.) tout n'est pas aussi intuitif que ce qu'il n'y paraît. Lors de cette conférence nous verrons de quelle manière accompagner les enfants dans leurs apprentissages de cette gestion. Il est indispensable de leur fixer des limites mais également de faire de l'écran un sujet de partage familial et non d'isolement".

(...)

Pour permettre l'impression et la diffusion du flyer avant l'Ascension, la commission de Beaulieu a besoin de savoir, d'ici au 12 mai prochain, si nous participons à cet événement. Nous ne pouvons ainsi pas attendre la prochaine séance pour en discuter.

Ma question est donc la suivante : **êtes-vous favorable au fait de s'associer à Beaulieu pour l'organisation de cet événement ?**

La question subsidiaire est : souhaitez-vous participer à l'organisation ? bien que je ne puisse pas vous dire à ce jour en quoi cela consisterait exactement.

Merci de répondre d'ici au 12 mai prochain. Vous pouvez aussi naturellement faire part d'éventuelles remarques ou questions.

En me réjouissant de vos réponses, je vous adresse mes meilleures salutations.

Myriam Charollais